



Pages 358-356

De la IV^e

à la

Ve République



Le retour du Général

De Gaulle prend officiellement la parole le 15 mai et affirme qu'il se tient « prêt à assumer les pouvoirs de la République ». Auréolé du prestige acquis pendant la Seconde Guerre mondiale (► p. 334), il apparaît à beaucoup comme un recours. Et, de fait, il est nommé président du Conseil par le président de la République, puis légalement investi par la Chambre des députés le 1^{er} juin 1958. Il reçoit en outre des députés les pleins pouvoirs pour six mois et engage dans ce cadre la rédaction d'une nouvelle Constitution. C'est la fin de cette IV^e République à laquelle il n'a jamais cru (► p. 348).

Un recours

Le 23 mai 1958, des partisans de l'Algérie française manifestent à Alger devant les bâtiments du gouvernement général. Comme l'indiquent les pancartes qu'ils brandissent, ils misent sur le retour du Général.

« Le coup d'État permanent »

« Qu'est-ce que la V^e République sinon la possession du pouvoir par un seul homme ? » s'interroge François Mitterrand dans son essai *Le Coup d'État permanent* publié en 1964. Très hostile tant à la personne de De Gaulle qu'à ses idées, il le soupçonne d'avoir intrigué pour abattre la IV^e République et imposer son pouvoir personnel. C'est ainsi qu'il interprète le fait

que le Général ait cautionné le putsch du 13 mai 1958 puis le projet d'un coup de force à Paris, mais aussi la révision constitutionnelle de 1962 (► p. 361).

Paradoxalement, pendant ses deux septennats (► p. 374), le président Mitterrand se moule parfaitement dans les institutions de cette V^e République qu'il a pourtant combattue.